



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
06/09/2019

Dossier complet le :
06/09/2019

N° d'enregistrement :
2019_3945

1. Intitulé du projet

Plantation d'estence forestière (chêne sessile), d'une surface d'1ha 24a sur la commune de
Berlaimont

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

CORNIL

Prénom

Catherine

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOM, etc.))
47c	Aménagement d'une surface > 0,50 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un ensemble boisé sur un rebord de plateau exposé sud, adossé
à un bois et des boisements pré-existant et contiguës. La parcelle était précédemment
une pâture. Les parcelles limitrophes sont des parcelles forestières

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont multiples :

- Rationalisation de terres libres d'occupation dans le souhait d'une production de bois d'œuvre
- lutte contre l'érosion
- Amélioration de la continuité forestière, agrandissement d'un massif
- Préservation des milieux
- Patrimoniale
- Loisir

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Préparation du sol (culti sous solège)

Reboisement en chêne sessile (100%)

Travaux de dégagement, taille de formation, élagage.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Itinéraire systématique classique.

Réalisation d'un itinéraire à rotation de 10 ans prélevant 15/20% du volume.

Désignation préalable des tiges d'avenir.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation au regard de la réglementation sur les boisement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
boisement de 1 ha 24 a 00 ca	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

BA 149
Beaumont

Coordonnées géographiques¹ Long. 50° 21' 67" 24 Lat. 3° 78' 33" 76

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ° ' " Lat. ° ' "
 Point d'arrivée : Long. ° ' " Lat. ° ' "
 Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non
 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 2: Gemmifère écologique de la Forêt de Formel et des zones bocagères associées
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances				
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Blank response area for question 6.2.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Blank response area for question 6.3.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet peut être dispensé d'une évaluation au regard des lois et boussiments limitrophes pour lesquels le collège forestier est "classique" de milieux forestiers et faunistiques.

B. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Beaumont

le, 11 janvier 2019

Signature





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro

2

Extension

Nom de la voie

La Grande Croisierie

Code Postal

59145

Localité

Berlaimont

Pays

France

Tél

06 07 08 82 37

Fax

Courriel

Comit. chaudronnerie

@

wamadeo.fr

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

Extensio
n

Nom de la voie

Code postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

Prénom

Qualité

Tél

Fax

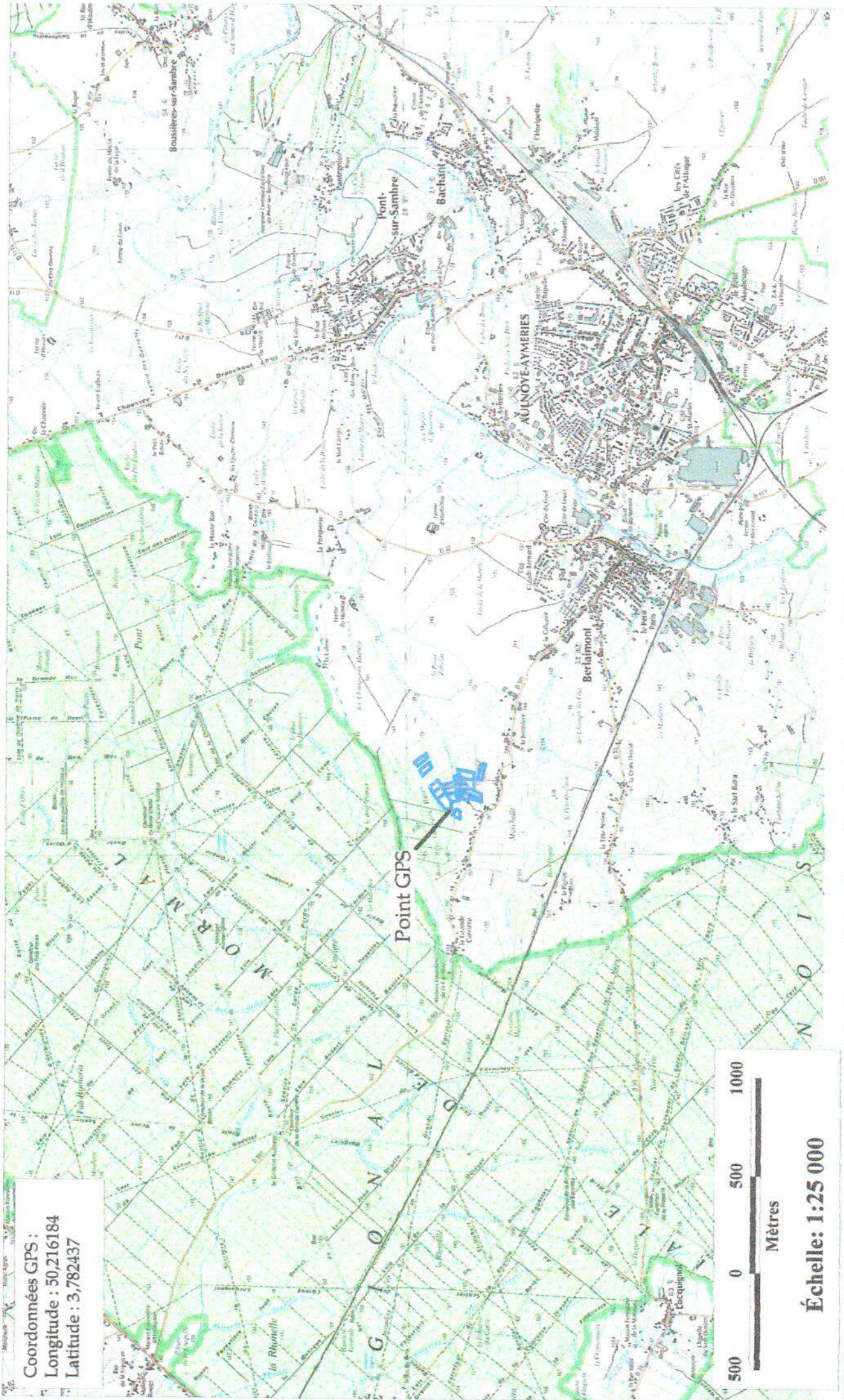
Courriel

@

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Les Champs des Haies

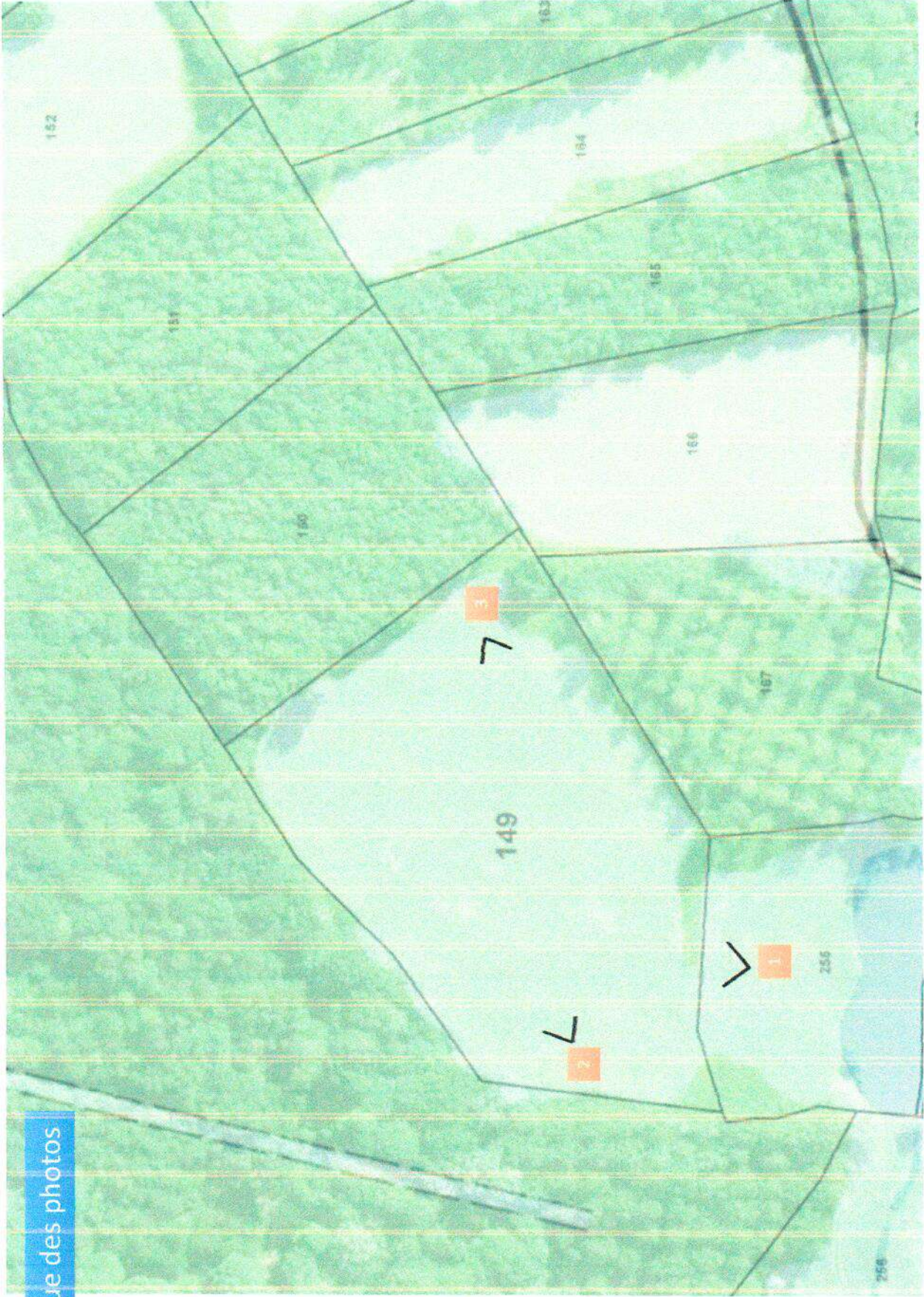
Carte de localisation - Superficie de la propriété : 10 ha 79 a 94 ca



ANNEE DE MAJ	2010	DEP DIR	59 2	COM	0668 BERLAIMONT	TRES	519	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	M00213													
Propriétaire 2 VC DE LA GRANDE CARRIERE 39143 BERLAIMONT ADR&NB CORNU-CATHERINE																							
PROPRIÉTÉS BÂTIES																							
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS			IDENTIFICATION DU LOCAL			EVALUATION DU LOCAL																	
AN/SEC	N° C	N° PLAN/PART/VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NIV	N° PORTE	N° INVAR	S	M	NAT LOC	AF	NAT CAT	RC COM IMPOSABLE	NAT COLL EXO	NAT AN RET	NAT AN DEB	FRACTION RC EXO	FRACTION RC EXO	% EXO/OM	TX COEFF	RC TEOM
REV IMPOSABLE COM 0 EUR											REV 0 EUR												
COM 0 EUR											R&M 0 EUR												

PROPRIÉTÉS NON BÂTIES																					
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS											EVALUATION										
AN	SECTION	N° PLAN/VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC/PP/PRIM	S	TAR	SUP	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTEANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT AN ENO RET	NAT AN RC EXO	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	LIVRE FONCIER	
18	A	149	LES CHAMPS DES HAIES	B010	1 068A	03	PATUR	123 06	PA	03	PATUR	147,47	147,47	A	TA	TA	147,47	100			
13	A	150	LES CHAMPS DES HAIES	B010	1 068A	01		71 60	BP	01		16,9%	16,9%	GC	TA	2,5	2,5	100			
13	A	151	LES CHAMPS DES HAIES	B010	1 068A	01		62 50	BP	01		14,53	14,53	GC	TA	2,5	2,5	100			
13	A	154	LES CHAMPS DES HAIES	B010	1 068A	01		55 20	BP	01		13,09	13,09	GC	TA	2,5	2,5	100			
13	A	156	LES CHAMPS DES HAIES	B010	1 068A	01		47 93	BP	01		11,38	11,38	GC	TA	2,5	2,5	100			
13	A	165	LES CHAMPS DES HAIES	B010	1 068A	01		53 80	BP	01		12,76	12,76	GC	TA	2,5	2,5	100			
13	A	169	LES CHAMPS DES HAIES	B010	1 068A	05		08	T	05		0,61	0,61	A	TA	TA	0,01	100			
13	A	172	LES CHAMPS DES HAIES	B010	1 068A	01		33 60	BP	01		7,97	7,97	GC	TA	2,5	2,5	100			
13	A	179	LES CHAMPS DES HAIES	B010	1 068A	01		24 00	BP	01		5,60	5,60	GC	TA	2,5	2,5	100			
18	A	254	N 351	0000	1 068A	02	PATUR	11 90	PA	02	PATUR	14,16	14,16	A	TA	TA	14,16	100			
18	A	255	N 351	0000	1 068A	03	PATUR	49 08	J	03	PATUR	24 54	24 54	A	TA	TA	29,18	100			
18	A	255	N 351	0000	1 068A	01		24 54	K	01		0,35	0,35	A	TA	TA	0,35	100			

Prise de vue des photos





GPS: - 50.216116
- 3.783046

11



GPS: - 50.216538
- 3.782617

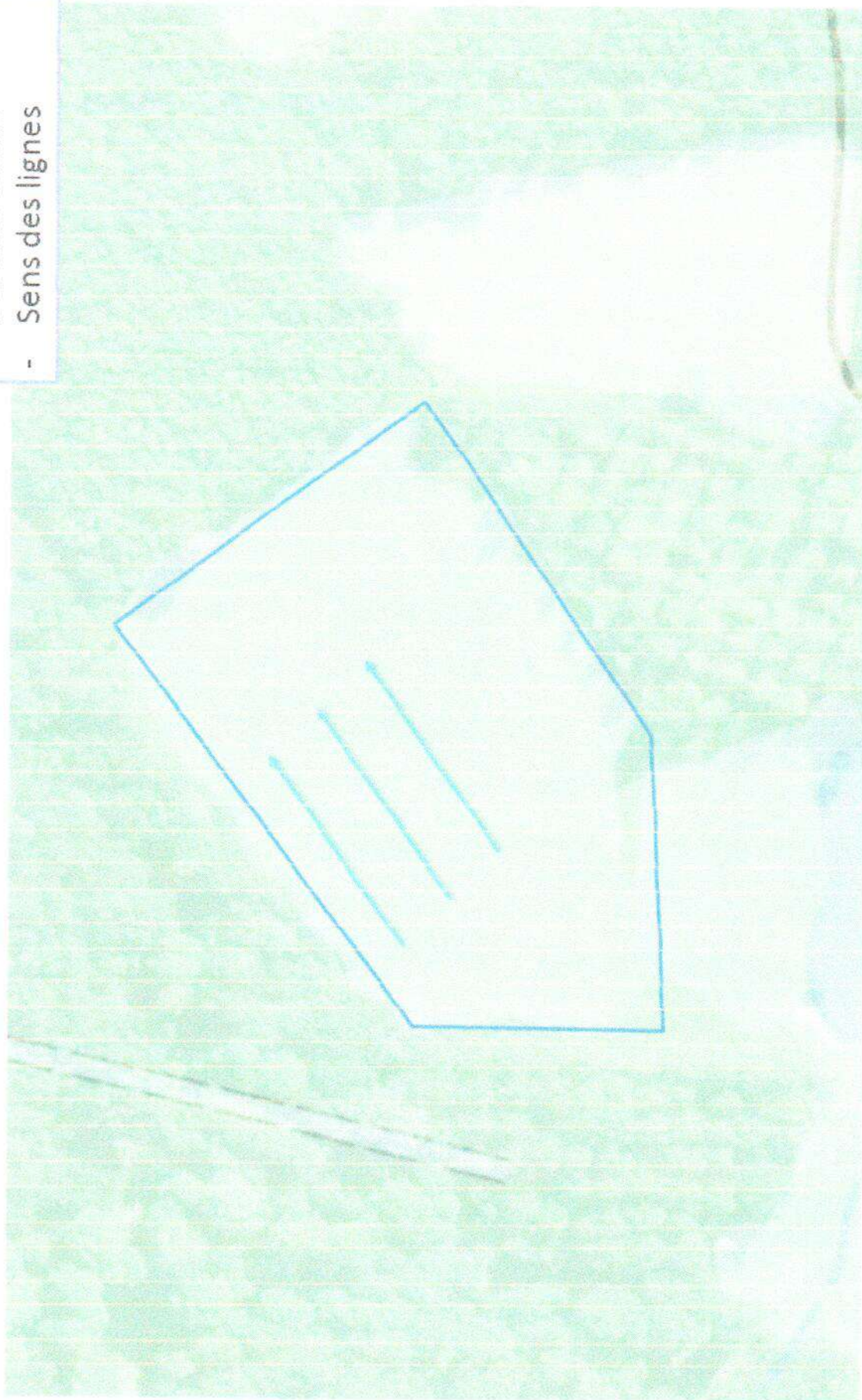
12



GPS: - 50.216730
- 3.784440

131

- Densité: 3x4m
- Sens des lignes



Mme Cornil

Département du Nord

Projet(s) de reboisement 2018 / 2019

Les Champs des Haies

COENOR

I) **Parcelle(s) forestière(s) 14 et 15**

Le projet de reboisement est défini comme suit :

Commune	Section	Parcelle (s) Cadastrale	Surface
Berlaimont	OA	149	1.24 ha

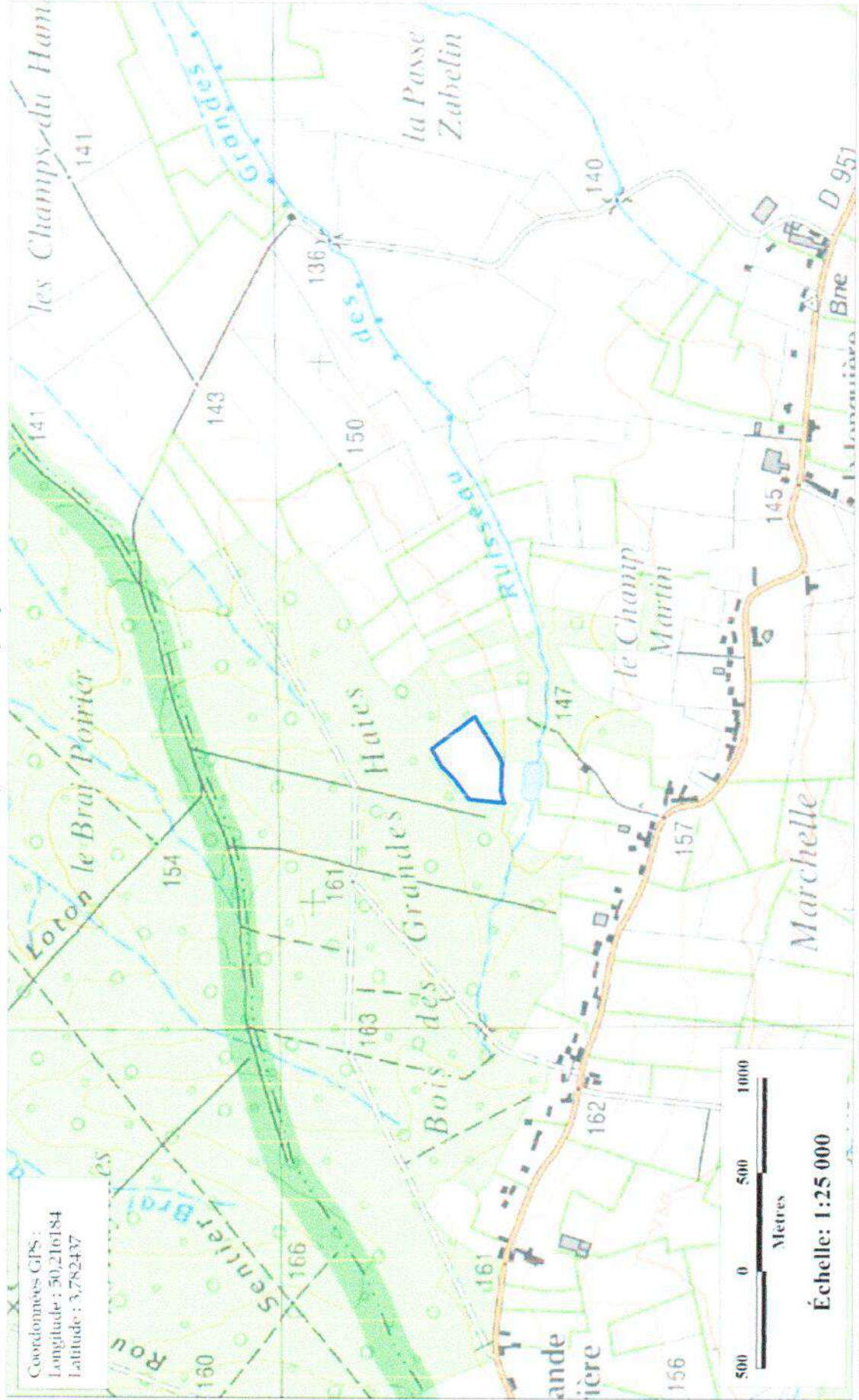
Projet de boisement d'une pâture dans la continuité des boisements.

Le souhait est de réaliser un boisement de production, contigüe au massif existant.

COHENOR

Les Champs des Haies

Carte de localisation - Superficie de la propriété : 1 ha 24 a 00 ca



Échelle: 1:25 000

II) ANALYSE DES POTENTIALITES FORESTIERES.

1) Type de station – Catalogue des Stations Forestières

(Guide des stations forestière Ardennes primaire, Hainaut, Thiérache, ...)

- Sondage(s)

US
13

Chênaie-charmaie sur sol peu acide drainé



Exemple de peuplement forestier

Fréquence

- **US très fréquente.**
- Présente principalement en Ardenne primaire, en Thiérache, secondairement dans le Hainaut et rarement en Champagne humide.



Topographie

- US située majoritairement sur plateau et parfois sur versant.

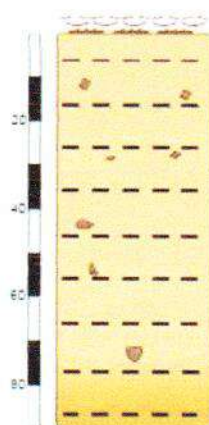
PEUPELEMENT ET VÉGÉTATION SPONTANÉE

Strates arborescente et arbustive

Le peuplement est assez variable. Le frêne, le chêne (pédonculé et sessile), le hêtre, le charme, et l'érable en diverses proportions sont souvent présents. Les essences arborescentes aussi présentes sont le tilleul à petites feuilles, le merisier, le châtaignier, le bouleau verruqueux, l'aulne glutineux. Le noisetier, le sureau noir, occupent fréquemment le sous-bois, l'aubépine plus rarement.

Flore indicatrice

Les plantes des milieux **peu acides-GE5** (jacinthe des bois, atrichie ondulée, galeopsis tetrahit...) sont particulièrement présentes. Elles sont accompagnées de plantes des milieux **neutres-GE4** (stellaire holostée, sénéçon de fushs...), des milieux **riches et frais-GE2** et **assez riches-GE3** (lamier jaune, sureau noir...). En moins grande fréquence, on retrouve aussi des plantes des milieux **acides-GE6** et des milieux **humides à marécageux-GE8**. Les plantes des milieux riches en calcium-GE1 et **très acides-GE7** sont absentes sur cette US. La jacinthe des bois est caractéristique de cette US.



Exemple d'un profil de sol

PÉDOLOGIE

- Humus de forme **dysmull** ou **oligomull**.
- Sol profond de texture **limoneuse**, souvent avec du sable mais rarement sable limoneux. Les argiles peuvent devenir dominants après 50 cm. Sol non carbonaté.
- **Bon drainage de ce sol**, malgré quelques taches d'hydromorphie (<30% du volume de terre fine) qui sont parfois présentes avant 50 cm sans conséquence. Des taches d'hydromorphie plus importantes peuvent être observées au-delà de 50 cm.
- **Charge en éléments grossiers** (schiste, silex, grès) **généralement nulle** ou faible dans les 50 premiers cm. Parfois les silex peuvent atteindre 10 % en surface puis diminuer plus en profondeur. Absence de calcaire.

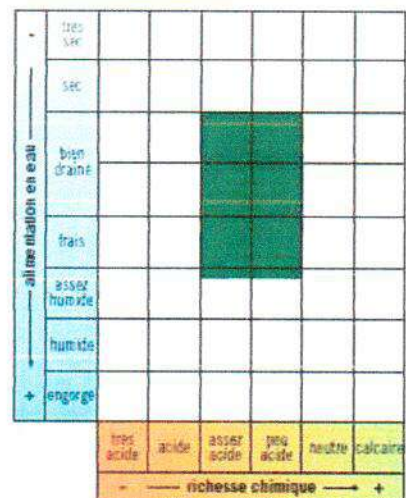
POTENTIALITÉS SYLVICOLES

Contraintes

- Sol sensible au tassement

Atouts

- Moyenne à bonne richesse chimique
- Bonne réserve en eau
- Bon drainage du sol



Appliquez une sylviculture dynamique fondée sur la désignation d'arbres objectifs permet d'obtenir une très bonne productivité sur cette US. Y concentrer les investissements.

Les sols de cette US sont très sensibles aux tassements provoqués par le passage d'engins. Travailler sur cloisonnements ou lorsque le sol est sec ou gelé.

Attention aux ouvertures brutales du couvert qui peuvent favoriser un sur développement de la ronce.

CHOIX DES ESSENCES POUR LA PRODUCTION LIGNEUSE

ESSENCES PRINCIPALES

Chêne sessile
Hêtre
Frêne ⚠

ESSENCES 2nd EN MÉLANGE

Aulne glutineux
Alisier torminal
Tilleuls à grande et petite feuille
Érables sycomore et plane
Charme
Merisier
Châtaignier ⚠

INTRODUCTIONS POSSIBLES

Cultivars adaptés de peuplier
Noyer hybride ⚠
Robinier faux acacia ⚠
Épicéa commun
Mélèze hybride
Douglas

ESSENCES D'ACCOMPAGNEMENT

Orme champêtre
Bouleau verruqueux
Tremble
Pommier et Poirier sauvages

TENTATIONS À ÉVITER

Environnement.

Il s'agit d'une pâture bordé d'une futaie feuillue.
La plantation interviendra courant 2018 / 2019

Le projet se trouve dans l'emprise des zonages environnementaux suivants :

- ZNIEFF 2 Complexe écologique de la forêt de Mormal et des zones bocagères associées

2) Analyse cynégétique.

Cette forêt est issu de boisement successif afin de créer une entité boisée depuis plus de 30 ans. Cependant on constate la présence de chevreuil et de lièvre, la protection des plants dit « objectifs » sera obligatoire. Le sanglier quant à lui est de passage.

III) PROPOSITION DU DISPOSITIF DE REBOISEMENT CLASSIQUE.

1) Objectif du propriétaire.

L'objectif est de constituer des reboisements de production, dans le souhait d'un respect des enjeux sylvicoles, paysager et environnementaux.

2) Calendrier de reboisement.

La plantation interviendra dans l'hiver 2017/2018.

Après boisement, il faudra veiller à éliminer la ronce qui concurrence le pied des jeunes plants sur une zone de 1 à 2 m². Afin d'assurer une bonne reprise des plants et faciliter leur croissance, ces entretiens sont nécessaires les 3 premières années.

a. Principe de reboisement.

Après boisement, il faudra veiller à éliminer la ronce qui concurrence le pied des jeunes plants sur une zone de 1 à 2 m². Afin d'assurer une bonne reprise des plants et faciliter leur croissance, ces entretiens sont nécessaires les 3 premières années.

- Surface à replanter : 1.24 ha
- Essence(s) :
 - i. *Chêne sessile*
- Protection gibier :
 - i. *Chêne sessile : Protection piquet + gaine double maille*
- Travail du sol :
 - i. *Chêne sessile : Culti sous solage*
- Orientation des lignes : *perpendiculaire au layon*
- Distance périphérie peuplement : 10m
- Cloisonnement : 1 ligne /7 non plantée

Suivi / Entretien

Vous trouverez ci-dessous le détail non exhaustif de « l'échéancier » des travaux à court terme

Année	Intervention (s) COFNOR	Intervention (s) Propriétaire
Hiver 2018 / 2019	Plantation.	Suivi Ré-agrafrage des protections
2019 /2020	Regarnis (si taux de reprise <80%)	Dégagement sur la ligne.
2021		Entretien des interbandes (gyro). Dégagement sur la ligne.
2022		Taille de formation. Entretien des interbandes. Dégagement sur la ligne

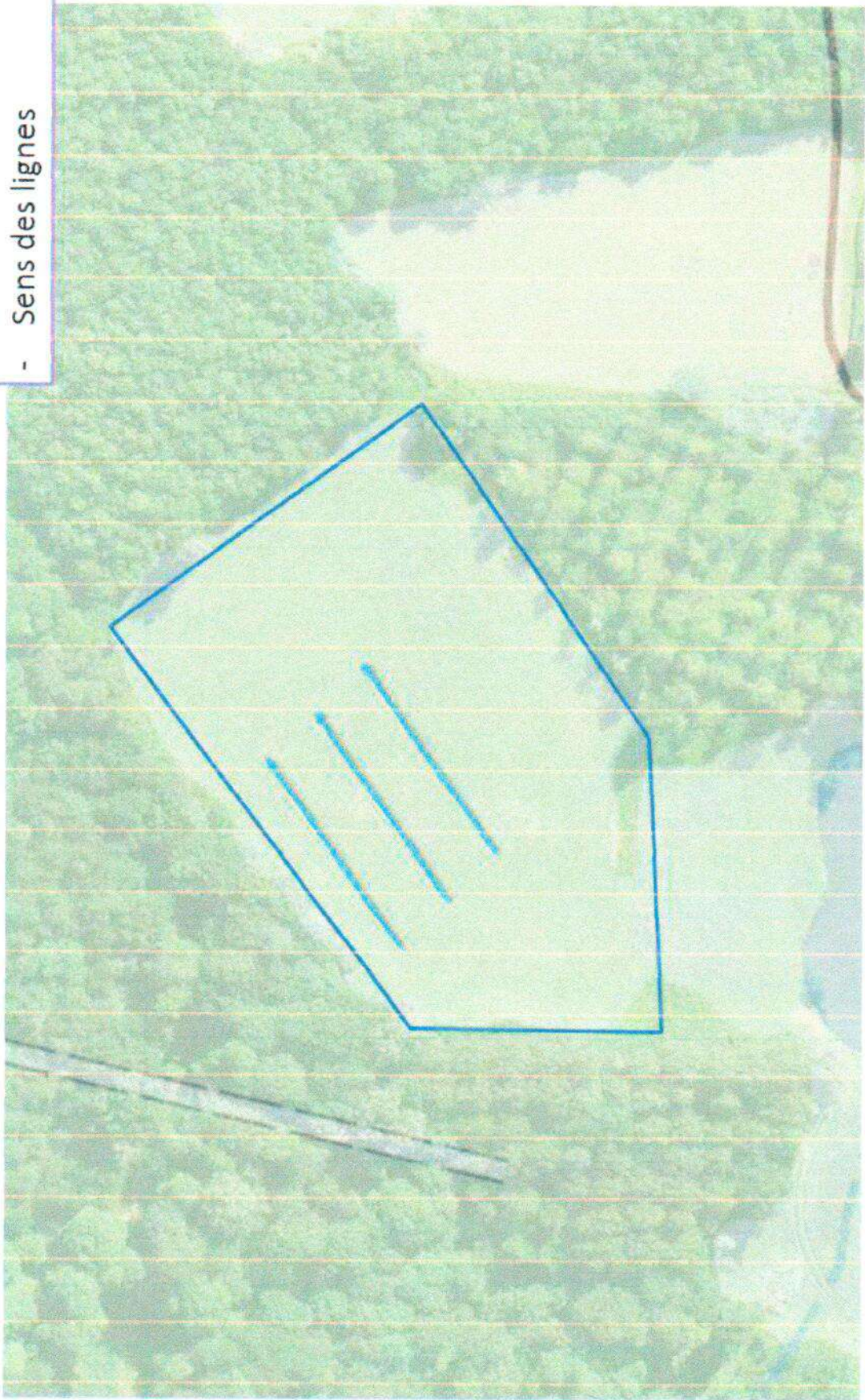
La nature des travaux et la chronologie sont indicatifs et doivent être justifiés, quantifiés en fonction de la dynamique du recru ligneux et de l'intérêt sylvicole, nous sommes à votre disposition pour votre appuyer à votre demande dans le suivi de la plantation.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Christophe BUTTENAERE – COFNOR

- Densité: 3x4m
- Sens des lignes



CC 38914
Le 05.06.2019

Catherine CORNIL responsable indivision CORNIL MARIAGE sur Berlaimont
2 route de la Grande Carrière 59145 BERLAIMONT
Atteste sur l'honneur la véracité de ces documents numérisés.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Cornil', written over a horizontal line.

**Demande d'examen au cas par cas préalable à une réalisation,
ou actualisation, éventuelle d'une évaluation environnementale
d'une modification ou d'une mise en compatibilité
d'un plan local d'urbanisme (PLU)**

Articles R. 104-12, R. 104-14 et R. 104-33 du code de l'urbanisme

**Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Identification de la personne publique responsable

1.1 Identification du demandeur

Dénomination de la personne morale

CORNIL

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

CORNIL Catherine

Coordonnées de la personne morale (adresse, téléphone, courriel)

2 la Grande Carrière 59145 Bexlaimont - 0607888237

Cornil P. chandromeric@unadec.org.fr

1.2 Identification de la personne physique ressource

Contact (service technique, bureau d'étude, etc.)

COFNOB

Coordonnées de la personne physique ressource (adresse, téléphone, courriel)

6 Place de la Piquexie 59132 Trélon - 03.27.59.7127 .christophe@cofnob.com

2. Intitulé du projet et état d'avancement

2.1 Intitulé du PLU

Demande d'autorisation de boisement

2.2 Territoire couvert par le PLU

Bexlaimont

2.3 Territoires concernés par la procédure de modification ou de la mise en compatibilité

Bexlaimont

2.4 Type de procédure engagée

modification

mise en compatibilité, dans le cadre d'une

déclaration de projet (article L. 126-1 du code de l'environnement)

déclaration de projet (article L. 300-6 du code de l'urbanisme)

déclaration d'utilité publique

procédure intégrée (préciser laquelle)

mise en compatibilité avec un document supérieur opérée par le Préfet ou pour la réalisation d'un projet d'intérêt général (articles L. 153-51 à L. 153-53)

Le projet concerné par la mise en compatibilité a fait l'objet d'une étude d'impact

oui non Si oui, joindre l'étude d'impact

Décrire sommairement ce projet (nature du projet, son emprise, sa localisation, etc.)

Boisement forestier d'1 ha 24, sur la commune de Bexlaimont d'une ancienne pâture

Préciser, le cas échéant, les caractéristiques de la procédure intégrée ou de la procédure de substitution du préfet (intitulé, nature du projet, son emprise, sa localisation, etc.)

Quels sont les éléments du PLU qui nécessitent une mise en compatibilité ?

Règlementation sur les .boisements d'une surface supérieure à 0,50 ha

2.5 Précédentes évaluations environnementales

Le PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale lors de son élaboration ?

- oui Si oui, préciser la date de l'évaluation environnementale initiale
 non et produire les annexes n° 2 et 3, ou préciser le lien Internet où ces documents peuvent être téléchargés en intégralité

Le PLU a fait l'objet d'une actualisation de son évaluation environnementale ?

- oui Si oui, préciser la date de la dernière actualisation
 non et produire les annexes n° 2 et 3, ou préciser le lien Internet où ces documents peuvent être téléchargés en intégralité

Depuis l'évaluation environnementale initiale, ou son actualisation, le PLU a-t-il fait l'objet de procédures d'évolution qui n'ont pas fait l'objet d'évaluation environnementale (dates et objets)

3. Caractéristiques générales

3.1 Documents de rang supérieur

Le territoire est-il couvert par un schéma régional (SAR, SDRIF, PADDuC, SRADDET) ?

- oui non Si oui, nom du document et date d'approbation :

Le territoire est-il couvert par un SCoT ?

- oui non Si oui, nom du SCoT et date d'approbation :

SCoT Sambre Ardenne

Le territoire est-il couvert par d'autres types de document (PNR, parc national, etc.) ?

PNR Ardenne

3.2 Caractéristiques générales du territoire

D'après les 2 derniers recensements généraux de la population (données INSEE), combien d'habitants sont concernés par ce document ?

3105

Superficie du territoire

13,1 km²

	Surface	Pourcentage de la surface du territoire	Évolution envisagée par la procédure (en pourcentage de surface du territoire)
zones U			
zones 1AU			
zones 2AU			
zones A			
zones N			

Objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain

3.3 Caractéristiques de la procédure de modification ou de mise en compatibilité du PLU

Quel est l'objet de la procédure ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?

Demande d'actualisation au regard de la réglementation sur le bocage

3.3.1 La procédure a pour objet d'ouvrir une zone à l'urbanisation : cette ouverture a-t-elle été analysée dans l'évaluation environnementale initiale ou son actualisation

oui non

Si oui, préciser les pages de l'évaluation environnementale initiale ou de son actualisation produite en annexe n° 2

Si non, exposez l'absence d'incidences notables probables sur l'environnement

Parcelle contiguë à un massif forestier existant.

3.3.2 La procédure a pour objet ou pour effet d'augmenter la densité de certains secteurs

oui non

Si oui, préciser

- les secteurs concernés :

- la superficie de chacun de ces secteurs :

- l'augmentation de la population dans chaque secteur concerné (logements/ha, en pourcentage par rapport à la population actuelle)

- tendance démographique sur les 10 dernières années

3.3.3 La procédure a pour objet :

- de créer un espace boisé classé

oui non

Si oui, préciser les surfaces

- de classer de nouveaux espaces agricoles, naturels ou forestiers

oui non

Si oui, préciser les surfaces

- de créer un de nouvelles protections environnementales

oui non

Si oui, préciser les surfaces

3. Caractéristiques générales

4.1 Le PLU est concerné par

	Oui	Non	Si oui, précisez
Les dispositions de la loi montagne	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Les dispositions de la loi littoral	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Un site désigné Natura 2000 en application de l'article L. 414-1 du code de l'environnement (ZICO, ZPS, ZSC)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Oui	Non	Si oui, précisez
Un cœur de parc national délimité en application de l'article L. 331-2 du même code	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Un site inscrit ou classé en application des articles L. 341-1 et L. 341-2 du même code	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Une réserve naturelle ou un périmètre de protection autour d'une réserve institués en application, respectivement, de l'article L. 332-1 et des articles L. 332-16 à L. 332-18 du même code	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Un plan de prévention des risques technologiques prévu à l'article L. 515-15 du même code	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Un plan de prévention des risques naturels prévisibles prévu à l'article L. 562-1 du même code	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Un plan de prévention des risques miniers prévus à l'article L. 174-5 du code minier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Un périmètre des servitudes relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement instituées en application de l'article L. 515-8 du même code	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Un périmètre de servitudes sur des terrains pollués, sur l'emprise des sites de stockage de déchets, sur l'emprise d'anciennes carrières ou dans le voisinage d'un site de stockage géologique de dioxyde de carbone instituées en application de l'article L. 515-12 du même code	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Un site patrimonial remarquable créé en application des articles L. 631-1 et L. 632-2 du code du patrimoine	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Des abords des monuments historiques prévus aux articles L. 621-30 et L. 621-31 du même code	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Une zone humide prévue à l'article L. 211-1 du code de l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Une trame verte et bleue prévue à l'article L. 371-1 du code de l'environnement (préciser réservoir de biodiversité et/ou corridor écologique)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Une ZNIEFF (préciser type I ou II) prévue à l'article L. 411-1 A du code de l'environnement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Complexe écologique de la forêt et formal ZNIEFF 2
Un espace naturel sensible prévu à l'article L. 113-8 du code de l'urbanisme	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Un espace concerné par un arrêté de protection de biotope prévu à l'article R. 411-15 du code de l'environnement ; un site d'intérêt géologique prévu à l'article R. 411-17-1 du même code ; une zone prioritaire pour la biodiversité prévue à l'article R. 411-17-3 du même code	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Un espace boisé classé prévu à l'article L. 113-1 du code de l'urbanisme	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Une forêt de protection prévu à l'article L. 141-1 du code forestier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

4.2 Le ou les secteurs qui font l'objet de la procédure de modification ou de mise en compatibilité du PLU sont concernés par

	Oui	Non	Si oui, précisez
Les dispositions de la loi montagne	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Les dispositions de la loi littoral	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Un plan de prévention des risques technologiques prévu à l'article L. 515-15 du même code	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Un plan de prévention des risques naturels prévisibles prévu à l'article L. 562-1 du même code	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Un plan de prévention des risques miniers prévus à l'article L. 174-5 du code minier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Un périmètre de servitudes relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement instituées en application de l'article L. 515-8 du même code	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Un périmètre des servitudes sur des terrains pollués, sur l'emprise des sites de stockage de déchets, sur l'emprise d'anciennes carrières ou dans le voisinage d'un site de stockage géologique de dioxyde de carbone instituées en application de l'article L. 515-12 du même code	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

4.3 Le ou les secteurs qui font l'objet de la procédure de modification ou de mise en compatibilité du PLU se situent dans ou à proximité

	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site désigné Natura 2000 en application de l'article L. 414-1 du code de l'environnement (ZICO, ZPS, ZSC)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un cœur de parc national délimité en application de l'article L. 331-2 du même code	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'une réserve naturelle ou un périmètre de protection autour d'une réserve institués en application, respectivement, de l'article L. 332-1 et des articles L. 332-16 à L. 332-18 du même code	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site inscrit ou classé en application des articles L. 341-1 et L. 341-2 du même code	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site patrimonial remarquable créé en application des articles L. 631-1 et L. 632-2 du code du patrimoine	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un abord des monuments historiques prévus aux articles L. 621-30 et L. 621-31 du même code	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'une zone humide prévue à l'article L. 211-1 du code de l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'une trame verte et bleue prévue à l'article L. 371-1 du code de l'environnement (préciser réservoir de biodiversité et/ou corridor écologique)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'une ZNIEFF (préciser type I ou II) prévue à l'article L. 411-1 A du code de l'environnement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 2 complexe écologique de la forêt de Journal. Dans le zonage

	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
Un espace naturel sensible prévu à l'article L. 113-8 du code de l'urbanisme	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Un espace concerné par un arrêté de protection de biotope prévu à l'article R. 411-15 du code de l'environnement ; un site d'intérêt géologique prévu à l'article R. 411-17-1 du même code ; une zone prioritaire pour la biodiversité prévue à l'article R. 411-17-3 du même code	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Un espace boisé classé prévu à l'article L. 113-1 du code de l'urbanisme	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Une forêt de protection prévu à l'article L. 141-1 du code forestier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Un secteur délimité par le plan local d'urbanisme en application de l'article L. 151-19 du code de l'urbanisme	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Un secteur délimité par le plan local d'urbanisme en application de l'article L. 151-23 du même code	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

4.4 Des constructions à usage d'habitation ou des établissements recevant du public sont-ils prévus dans des zones de nuisances (nuisances sonores, qualité de l'air, etc.) ?

oui non Si oui, préciser :

5. Auto-évaluation

L'auto-évaluation doit prendre en compte les précédentes procédures d'évolution (cf. révision, modification de droit commun, modification simplifiée) et d'adaptation (cf. mise en compatibilité) du PLU qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation environnementale. Elle doit identifier les effets cumulés entre ces précédentes procédures et la procédure qui fait l'objet du présent formulaire.

En prenant en compte ces potentiels effets cumulés, estimez-vous que la procédure de modification ou de mise en compatibilité du PLU est susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement et la santé humaine ? Expliquez pourquoi.

Le projet peut être dispensé d'une évaluation au regard des bois et boisements limitrophes pour lesquels le collège familial et sportif est "sanctuaire" de milieux forestiers.

6. Autres procédures consultatives

6.1 Date prévisionnelle de transmission du projet aux personnes publiques associées

23 août 2019

6.2 Autres consultations envisagées pour le projet de modification ou de mise en compatibilité du PLU (consultations obligatoires et facultatives)

6.3 Procédure de participation du public envisagée

- enquête publique

oui non

- enquête publique conjointe avec une ou plusieurs autres procédures

oui non

Si oui, préciser lesquelles

- autre, préciser les modalités

7. Annexes

7.1 Annexes obligatoires

1	Description de l'évolution apportée au PLU (dossier de modification ou de mise en compatibilité du PLU)	<input type="checkbox"/>
2	Évaluation environnementale initiale ou actualisation de l'évaluation environnementale	<input type="checkbox"/>
3	PLU ayant fait l'objet de l'évaluation environnementale initiale ou de son actualisation	<input type="checkbox"/>
4	PLU actuellement en vigueur	<input type="checkbox"/>
5	Étude d'impact, lorsqu'elle a été réalisée pour le projet faisant l'objet de la déclaration de projet, de la déclaration d'utilité publique, de la procédure intégrée ou du projet d'intérêt général (procédure de mise en compatibilité du PLU)	<input type="checkbox"/>

7.2 Autres annexes volontairement transmises par la personne publique responsable du PLU

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	Partie du formulaire concernée

8. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

(personne publique responsable)

Fait à _____ le _____

Nom _____ Prénom _____

Signature _____